



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/81  
29 octobre 2015

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Soixante-quinzième réunion  
Montréal, 16 – 20 novembre 2015

**RAPPROCHEMENT DES COMPTES DE 2014**

1. Le présent document a été préparé en collaboration avec les agences d'exécution et le Trésorier pour donner suite à la décision 38/9(d)<sup>1</sup>. Il présente le rapprochement des revenus inscrits dans les comptes de 2014 avec les données financières du rapport d'avancement de 2014 (Rapport d'avancement) des agences d'exécution et de l'inventaire de la base de données sur les projets approuvés du Secrétariat (Inventaire); les dépenses indiquées dans les comptes de 2014 et dans le Rapport d'avancement; et des recommandations.

**Rapprochement des revenus indiqués dans les comptes de 2014**

2. L'examen des rapports d'avancement a montré des écarts dans les chiffres de l'inventaire, comme l'indique le Tableau 1.

Tableau 1  
**ÉCARTS ENTRE LES RAPPORTS D'AVANCEMENT DE 2014 ET L'INVENTAIRE**  
(Total des fonds approuvés, incluant les coûts de soutien (\$US))

Agence	Rapport d'avancement	Inventaire	Différence
PNUD	771 449 109	771 449 108	1*
PNUE	261 301 518	261 459 470	-157 952
ONUDI	795 912 137	795 778 193	133 944
Banque mondiale	1 159 480 598	1 159 480 603	-5*
<b>Total</b>	<b>2 988 143 362</b>	<b>2 988 167 374</b>	<b>-24 012</b>

\*Si la différence est supérieure ou inférieure à 5 \$US, il est demandé aux agences d'aligner leurs chiffres sur l'inventaire

<sup>1</sup> Le Comité exécutif a demandé la présentation d'une conciliation complète des comptes du Fonds avec les données des rapports périodiques et des rapports financiers, à la dernière réunion du Comité exécutif, chaque année.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

3. Les chiffres du PNUE concernant les projets approuvés sont inférieurs de 157 952 \$US à ceux de l'Inventaire, ce qui constitue un point de rapprochement non résolu que le PNUE devra expliquer.

4. L'ONUDI a expliqué, à propos de l'écart de 133 944 \$US, que 132 543 \$US représente les intérêts de divers projets gardés par le Bureau de la coopération économique étrangère (Foreign Economic Cooperation Office (FECO)) du Gouvernement de la Chine et compensés par des virements de fonds à l'ONUDI; il conviendrait donc de réviser en conséquence les chiffres de l'Inventaire. Sur le solde de 1 401 \$US, le montant de 1 386 \$US est lié à la différence entre les 1 540 \$US qui ont été restitués par erreur à la 73<sup>e</sup> réunion, et le montant correct de 154 \$US, que l'ONUDI avait déjà corrigé dans son rapport sur les soldes soumis à la 75<sup>e</sup> réunion<sup>2</sup>; quant au solde de 15 \$US, il s'agit d'une différence d'arrondissement des chiffres. L'ONUDI devra modifier les montants indiqués pour les projets correspondants pour s'aligner avec l'Inventaire.

Montants nets des approbations dans les rapports d'avancement et les comptes de revenus de 2014

5. Le Tableau 2 montre les différences entre les rapports d'avancement des agences d'exécution et les comptes de revenus de 2014 du Fonds multilatéral, tandis que les explications fournies par les agences d'exécution visées sont présentées dans le Tableau 3.

Tableau 2

**DIFFÉRENCES ENTRE LES REVENUS GLOBAUX (\$US)**

Agence	Rapport d'avancement	Revenus globaux des comptes finals	Différence*
	Fonds approuvés incluant les coûts de soutien		
(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)
PNUD	771 449 109	771 366 278	-82 831
PNUE	261 301 518	261 472 501	170 983
ONUDI	795 912 137	795 774 976	-137 161
Banque mondiale	1 159 480 598	1 172 025 988	12 545 390

(\*Un chiffre positif dans la colonne 4 signifie des revenus supérieurs, tandis qu'un chiffre négatif signifie des revenus inférieurs aux montants inscrits dans les comptes des agences d'exécution et indiqués dans les rapports d'avancement.

Tableau 3

**EXPLICATIONS DES DIFFÉRENCES DE REVENUS ENTRE LES RAPPORTS D'AVANCEMENT DE 2014 ET LES COMPTES DE 2014 DU FONDS (\$US)**

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre les rapports d'avancement et les comptes finals	-82 831	170 983	-137 161	12 545 390
	<b>Explications fournies par les agences d'exécution</b>				
2	Différence entre les montants provisoires et finals des intérêts créditeurs à ajuster	82 831		24 667	

<sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/4

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
	par le Trésorier, compte tenu des approbations de la 75 <sup>e</sup> réunion				
3	Intérêts détenus par FECO de la Chine, déduits des approbations de la 73 <sup>e</sup> réunion à la fin de 2014. Les ajustements ont été apportés par l'ONUDI durant 2015			111 075	
4	Ajustement aux coûts de soutien indiqué dans le rapport sur les soldes soumis à la 75 <sup>e</sup> réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/4)			1 386	
5	Revenus de placement au 4 <sup>e</sup> trimestre de 2014, déduits des approbations de la 74 <sup>e</sup> réunion				-24 684
6	Restitution par le Gouvernement des Philippines du solde du compte spécial sur les SAO				-3 415
7	Poste permanent de rapprochement du projet de refroidisseurs de la Thaïlande (THA/REF/26/INV/104)*				-1 198 946
8	Poste permanent de rapprochement de la contribution bilatérale du Japon (THA/PHA/68/TAS/158)*				-342 350
9	Poste permanent de rapprochement de la contribution bilatérale de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120)*				-225 985
10	Poste permanent de rapprochement de la contribution bilatérale des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/44/INV/425)*				-5 375 000
11	Poste permanent de rapprochement de la contribution bilatérale des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/47/INV/439)*				-5 375 000
12	Total (Lignes 2 à 11)	82 831	0	137 128	-12 545 380
<b>13</b>	<b>Différence (poste de rapprochement non résolu)</b>	<b>0</b>	<b>170 983</b>	<b>33</b>	<b>10</b>

\* À clore après l'achèvement des activités de la Banque mondiale au titre du Protocole de Montréal.

6. D'autres explications sur certaines des différences entre les rapports d'avancement et les comptes de 2014 sont présentées ci-après:

- (a) Le PNUD a indiqué qu'il a signalé des intérêts créditeurs provisoires de 82 831 \$US qui seront remis au Trésorier à la 75<sup>e</sup> réunion.
- (b) Le PNUE n'a pas donné d'explication dans son rapport d'avancement sur la différence de 170 983 \$US avec les comptes du Fonds; ce poste de rapprochement non résolu devrait être résolu par le PNUE à la 75<sup>e</sup> réunion.
- (c) L'ONUDI a indiqué que la différence non résolue de 33 \$US est due à l'arrondissement des chiffres, et devra être ajustée par l'ONUDI.
- (d) La Banque mondiale a expliqué comme suit la différence de 12 545 390 \$US, qui reste un poste de rapprochement non résolu qui devra être corrigé par la Banque:

- (i) Le montant de 24 684 \$US est un revenu de placement au 4<sup>e</sup> trimestre de 2014 qui a été déduit des approbations de la 74<sup>e</sup> réunion; et le montant de 3 415 \$US est la restitution par le gouvernement des Philippines du solde du compte spécial sur les SAO;
- (ii) Le même poste de rapprochement permanent de 342 350 \$US représente la contribution bilatérale du Japon à titre d'assistance technique à la phase I du plan de gestion de l'élimination de HCFC en Thaïlande (THA/PHA/68/TAS/158). Le Japon a demandé que ces fonds soient administrés par la Banque mondiale et le Trésorier les a donc transférés à la Banque mondiale en novembre 2013;
- (iii) Le même poste de rapprochement permanent de 1 198 946 \$US représente le remboursement d'un emprunt du gouvernement de la Thaïlande par l'intermédiaire de la Banque mondiale et versé directement au Trésorier en 2007. Parallèlement à ce remboursement, un autre versement a été fait représentant le solde d'une approbation initiale de projet de 2 475 000 \$US dans le cadre des coûts de soutien de programme de la Banque mondiale en 2005. Un montant nul est indiqué comme valeur totale de l'approbation dans le rapport d'avancement, pour tenir compte du remboursement et de la restitution des fonds au Fonds multilatéral. Ce poste sera donc un poste de rapprochement permanent;
- (iv) Le même poste de rapprochement permanent de 225 985 \$US représente la contribution bilatérale de la Suède au programme de gestion des frigorigènes en Thaïlande (THA/HAL/29/TAS/120) et il a été traité de la même manière que les postes 10 et 11 du Tableau 3. Il restera donc un poste de rapprochement permanent, puisqu'il ne peut être considéré comme un revenu normal provenant du Fonds multilatéral dans le rapport d'avancement de la Banque mondiale; et
- (v) Les mêmes postes de rapprochement permanents représentent les contributions bilatérales des États-Unis d'Amérique, reçues pour des projets d'élimination accélérée de la production en Chine, d'une valeur de 5 375 000 \$US (CPR/PRO/44/INV/425) et de 5 375 000 \$US (CPR/PRO/47/INV/439); la Banque mondiale les a inclus comme faisant partie de ses revenus dans les comptes de 2006 et 2008, alors que dans l'Inventaire, ils ne sont pas inscrits pour Banque mondiale mais pour les États-Unis d'Amérique (en qualité d'agence bilatérale).

#### **Dépenses inscrites dans les comptes de 2014 et dans les rapports d'avancement**

7. Le Tableau 4 montre les différences entre d'une part, les dépenses cumulatives communiquées provisoirement au Trésorier dans les comptes de 2014, et d'autre part, les fonds décaissés et engagés indiqués dans les rapports d'avancement pour la période 1991-2014. Le Tableau 5 contient les explications des différences fournies par les agences d'exécution visées.

Tableau 4

## DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉPENSES CUMULATIVES (\$US)

Agence	Rapport d'avancement			Dépenses cumulatives dans les comptes finaux	Différences *
	Fonds décaissés incluant les coûts de soutien	Fonds engagés incluant les coûts de soutien	Total des dépenses cumulatives		
(1)	(2)	(3)	(4)= (2)+(3)	(5)	(6)= (4)-(5)
PNUD	702 564 123	624 540	703 188 663	700 244 202	2 944 461
PNUE	231 612 493	3 091 299	234 703 792	228 649 691	6 054 101
ONUDI	698 529 698	34 256 434	732 786 132	732 728 087	58 045
Banque mondiale	1 098 345 880	58 093 260	1 156 439 140	1 104 308 101	52 131 039

(\*)Un chiffre positif dans la colonne 6 signifie des dépenses supérieures, tandis qu'un chiffre négatif signifie des dépenses inférieures inscrites dans les rapports d'avancement par rapport aux comptes.

Tableau 5

## EXPLICATIONS DES DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉPENSES INDIQUÉES DANS LES RAPPORTS D'AVANCEMENT DE 2014 ET DANS LES COMPTES DE 2014 DU FONDS (\$US)

Ligne	Observations	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1.	Différence entre les comptes des agences d'exécution et les rapports d'avancement	2 944 461	6 054 101	58 045	52 131 039
	<b>Explications fournies par les agences d'exécution</b>				
2.	Fonds alloués pour les engagements administratifs de 2015 et 2016. Reçus et indiqués dans le rapport d'avancement, mais non encore décaissés d'après l'état financier de 2014	-2 222 567			
3.	Engagements inclus dans le rapport d'avancement mais non dans l'état financier, car seules les dépenses sont inscrites dans l'état financier IPSAS	-624 540			
4.	Économies dans les obligations biennales antérieures. Poste de rapprochement permanent pour la réduction des dépenses dans les états financiers non liées à un projet particulier. Hausses dans le solde des fonds dus au Fonds; ne peut être restitué qu'à la clôture du Fonds d'affectation spéciale	-68 300			
5.	Poste de rapprochement permanent pour la réduction des dépenses dans les états financiers non liées à un projet particulier. Hausses dans le solde des fonds dus au Fonds; ne peut être restitué qu'à la clôture du Fonds d'affectation spéciale	-29 054			

<b>Ligne</b>	<b>Observations</b>	<b>PNUD</b>	<b>PNUE</b>	<b>ONUDI</b>	<b>Banque mondiale</b>
6.	Montants engagés non enregistrés dans l'état financier IPSAS		-3 091 299		
7.	Coûts de soutien inscrits dans les comptes de l'ONUDI, à corriger en 2015			-58 045	
8.	Valeur engagée pour des projets approuvés				-58 093 260
9.	Décaissement aux comptes spéciaux de la Banque mondiale				5 962 221
10.	Total	-2 944 461	-3 091 299	-58 045	-52 131 039
<b>11.</b>	<b>Différences</b>	<b>0</b>	<b>2 962 802</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

8. Outre les explications figurant dans le Tableau 5, les observations ci-après sont également pertinentes:

- (a) Dans le cas du PNUD, les montants de 68 300 \$US et 29 054 \$US resteront des postes de rapprochement permanents jusqu'à la clôture du Fonds multilatéral. En réduisant les dépenses par ces montants dans son état financier, le PNUD a pris, en théorie, les mesures requises pour restituer ces montants au Fonds multilatéral;
- (b) Dans le cas du PNUE, sur la différence dans les dépenses de 6 054 101 \$US, le montant de 3 091 299 \$US représente des obligations non inscrites dans les comptes de 2014, conformément à la méthode IPSAS; ce qui laisse un poste de rapprochement non résolu de 2 962 802 \$US, que le PNUE continue d'étudier et dont il rendra compte avant la 75<sup>e</sup> réunion;
- (c) Dans le cas de l'ONUDI, la différence de 58 045 \$US dans les coûts de soutien devra être ajustée par l'agence dans ses comptes de 2015;
- (d) Dans le cas de la Banque mondiale, la différence de 52 131 039 \$US est due au fait que, selon les procédures comptables de la Banque, les fonds « engagés » ne sont pas comptés comme des décaissements (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas inscrits dans les états financiers) jusqu'à ce que ces paiements soient effectués. En outre, les chiffres des décaissements dans le rapport d'avancement sont essentiellement des chiffres communiqués à la Banque mondiale par ses agents financiers et les pays partenaires, tandis que les dépenses dans les comptes de 2014 représentent les fonds qui vont de la Banque mondiale à des comptes spéciaux (et à terme aux bénéficiaires).

### **Recommandations**

9. Le Comité exécutif est invité :

- (a) À prendre note du rapprochement des comptes de 2014, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/81;
- (b) À demander au Trésorier de retenir des transferts futurs au PNUD et à l'ONUDI les montants respectifs de 82 831 \$US et de 24 667 \$US, représentant des intérêts créditeurs supérieurs aux montants indiqués dans leurs états financiers provisoires, comparé aux états financiers finals;

- (c) À prendre note des postes de rapprochement non résolus pour 2014 ci-après:
- (i) Une différence de 157 952 \$US entre le rapport d'avancement du PNUE et l'inventaire; des différences de 170 983 \$US de revenus et de 2 962 802 \$US de dépenses entre le rapport d'avancement du PNUE et ses comptes finals, le PNUE présentera une mise à jour sur ces différences avant la 75<sup>e</sup> réunion;
  - (ii) Une différence de 10 \$US de revenu entre le rapport d'avancement de la Banque mondiale et ses comptes finals.
- (d) À demander à l'ONUDI d'ajuster, dans ses comptes de 2015, les dépenses de 58 045 \$US représentant la différence dans les coûts de soutien; la différence de 33 \$US de revenus entre son rapport d'avancement et ses comptes finals; et la différence de 15 \$US entre son rapport d'avancement et l'Inventaire;
- (e) À prendre note des postes de rapprochement permanent ci-après:
- (i) PNUD : montants de 68 300 \$US et de 29 054 \$US pour des projets non spécifiés;
  - (ii) Banque mondiale : pour la mise en œuvre des projets ci-après, en conjonction avec d'autres agences bilatérales, s'il y a lieu:
    - Projet de refroidisseurs en Thaïlande (THA/REF/26/INV/104) d'un montant de 1 198 946 \$US;
    - Contribution bilatérale du Japon (THA/PHA/68/TAS/158) d'un montant de 342 350 \$US;
    - Contribution bilatérale de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120) d'un montant de 225 985 \$US;
    - Contribution bilatérale des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/44/INV/425) d'un montant de 5 375 000 \$US; et
    - Contribution bilatérale des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/47/INV/439) d'un montant de 5 375 000 \$US.
-